ECHOS DE LHUIS

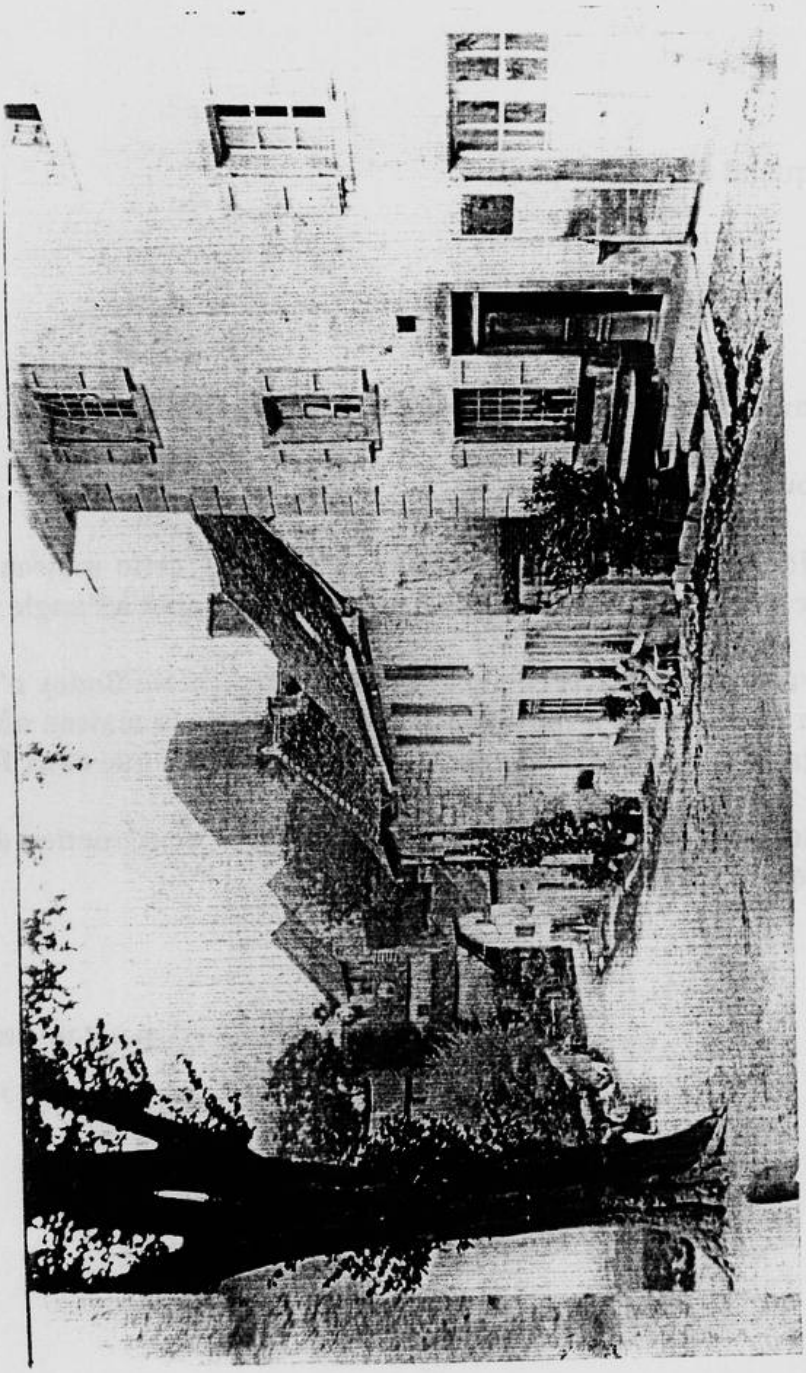

Lhuis

Juin 1997

De quand date cette photo ?

Comme la maison familiale de Louis Bonnard y figure, nous sommes allés le voir.

Il nous a raconté :

" Mon grand-père était sabotier, il a acheté cette maison en 1889. La photo a donc été prise avant, puisque l'enseigne : un sabot à l'angle du mur n'y est pas".

La rue qui passe actuellement devant la boucherie Bodoy n'existait pas encore. Pour la percer, il a fallu abattre une partie de la maison où Michèle Albert a son magasin (puisqu'actuellement la maison n'a plus que deux fenêtres à l'étage).

Cette rue a été percée en même temps que la construction de la nouvelle route de Varquey, par Mr Larçon "agent voyer".

Merci à Louis Bonnard, pour toutes ces évocations.

Eloge funèbre de Monsieur Félix DAVID, Lhuis le 25 MARS 1997

Le 6 Mars 1983, Mr Félix David dès le 1er tour, était élu au Conseil Municipal de notre commune.
La population de Lhuis lui avait très largement accordé sa confiance qu'elle ne lui démentira jamais, et le Conseil Municipal lui confia un poste d'adjoint où chacun l'attendait.
L'élan qui le porta alors à ces importantes responsabilités n'avait rien de circonstanciel.
Il était le témoignage de sympathie à un enfant du pays profondément attaché à son village, qui y avait fondé son foyer et bâti sa vie ; et le témoignage de reconnaissance à l'entrepreneur dont la pleine réussite contribuait à l'épanouissement de sa commune et au mieux vivre de ses habitants.

En effet, jeune homme, avec son épouse, Félix David participa avec enthousiasme à la vie associative et à l'animation festive de son village où sa bonne humeur faisait merveille.

Durant l'exercice de ses mandats, il marqua son attachement à l'oeuvre des associations par une présence fidèle à toutes leurs manifestations.

Passionné par son métier, la force de l'âge venue, au côté de son frère puis avec l'aide de son épouse et de ses enfants, il fonda et développa, avec tenacité et dynamisme, la belle entreprise que nous connaissons.

Autant que l'ambition d'une légitime réussite familiale, c'est le souci constant d'apporter un progrès, un plus, à la communauté qui était sienne, qui soutenait sa passion d'entreprendre, car c'était toujours plus pour autrui que pour lui-même que Mr David mobilisait sa volonté et son énergie.

Ce sont cette générosité, cet altruisme qui, à l'aube d'une retraite méritée et qui s'annonçait sous les meilleurs conditions, l'incitèrent à céder aux pressions de ses conseillers municipaux pour accomplir un second mandat d'élu, et cette fois comme Maire de notre commune.

Elus à ses côtés, nous avons pu, ô combien, apprécier ses immenses qualités :

- homme de conviction, il s'attelait avec calme et ténacité aux dossiers et savait emporter l'adhésion de son entourage, avec simplicité, aussi bien en encourageant les indécis qu'en modérant les enthousiasmes tapageurs. La MAPA qui sera l'oeuvre marquante de son mandat, mais aussi bien l'assainissement dont il lança le projet que le Centre de Secours dont il boucla le dossier, témoignent de son inlassable dévouement et de son travail méritoire au service de notre commune.
- homme de contact et de concensus, il avait le don de s'acquérir la confiance des gens avec qui il travaillait, mais aussi de leur accorder, sans marchander, la sienne.

Il savait susciter le travail en équipe et souvent, d'une boutade bien ajustée, dédramatiser un problème et rompre une tension qui s'installait.

Homme de coeur surtout, et avant tout il s'inquiétait toujours, avec tact et discrétion, des problèmes de son entourage proche ou plus éloigné ; d'un mot simple reconfortait, encourageait, partageait peines et joies...

Dur au mal, pour lui-même, parfois au délà du raisonnable, il s'appliquait sans cesse à ce que ses problèmes personnels ne viennent pas perturber son action publique qui fut toujours une priorité absolue à ses yeux.

Chacun sait l'indéfectible affection qu'il vouait à toute sa famille, quelle lumière fut pour lui l'arrivée de son arrière petit-fils. Qui a vu, une seule fois, ces deux êtres ensemble comprenait pleinement ce que Victor Hugo appelait l'Art d'être grand-père !

Au revoir, Félix David,
Au revoir, Monsieur le Maire, homme de bien qui consacra sa vie au bien public !
Les témoins dressés de votre action parmi les hommes : votre usine, la Maison de Retraite, le Centre de Secours, sont autant de jalons qui tracent l'avenir de notre commune, et qui garderont votre présence, à jamais vivante parmi nous, dans nos esprits et dans nos coeurs.

G. DEGLISE
Maire de LHUIS

ALAIN PARTENSKY

Chercheur au CNRS
Chargé des Relations Extérieures à l'Institut des Sciences de la Matière
Chargé de Communication à l'Institut de Physique Nucléaire de Lyon

nous a quittés

Vendredi 23 Mai 1997
à l'âge de 58 ans

INTERVENTION de Philippe LEBRETON
lors des obsèques d'Alain PARTENSKY
le vendredi 30 mai 1997

Dans un monde moderne de plus en plus pressant et pressé, le Scientifique court le risque majeur de n'être qu'un scientifique, l'hommage que l'on doit rendre à la mémoire de notre collègue, et de mon ami, Alain PARTENSKY est d'avoir délibérement et constamment su échapper à ce risque.

Chercheur scientifique, certes Alain l'était, d'autres plus qualifiés le diront ou l'ont dit mieux que moi. Mais ce qui m'avait frappé, dans son attachante personnalité, c'était sa curiosité, son ouverture vers la société et vers les autres, au nom de ce qu'il savait ou de ce qu'il pensait personnellement, je crois que cela s'appelle l'humanisme, vertu dont nous ressentons de plus en plus l'impérieuse nécessité.

J'ai connu Alain PARTENSKY lors des premiers débats qui avaient agité, et partagé, le monde de la Physique nucléaire lui-même, à propos du surgénérateur. J'avais apprécié, outre ses conseils techniques, son honnêteté scientifique et intellectuelle. Dans la foulée, il avait bien voulu s'engager dans ce que l'on appelle aujourd'hui l'écologie politique, tout en gardant la même indépendance d'esprit.

Dans le même temps et par la suite, Monsieur le Professeur ELBAZ l'a évoqué, il a été la cheville ouvrière des "Journées Portes Ouvertes" de l'Université en général, de l'Institut de Physique Nucléaire en particulier, estimant que le public avait le droit d'être informé pour pouvoir se forger une opinion sur les enjeux énormes de la Science dans la Société d'aujourd'hui. D'autres exemples ont été donnés de ce "devoir de communication", au meilleur sens du terme, et je n'y reviendrai donc pas.

En d'autres termes, Alain PARTENSKY a été non seulement un homme de science, mais un homme, tout simplement, ce qui souvent est plus difficile encore. Au nom de notre vieille amitié, attristée par la maladie qui l'avait progressivement éloigné de nous, je tenais à dire ses simples mots, et assurer Madame PARTENSKY, ses proches et les collègues de son époux, de ma plus sincère et profonde sympathie.

Philippe LEBRETON
(Professeur émérité à l'Université LYON-1)

COMPTE ADMINISTRATIF 1996 EAU ET ASSAINISSEMENT

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellés	Réalisé
60.61...	Achats et variations stocks	152 787,84 F
65	Charges de gestion courante	58 539,05 F
66	Charges financières	28 834,05 F
	TOTAL	**240 160,94 F**

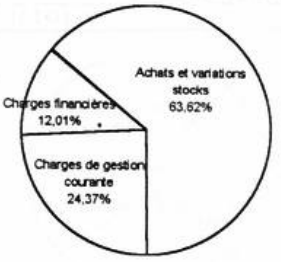

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellés	Réalisé
70	Vente de produits	262 538,78 F
77	Produits exceptionnels	2 223,99 F
002	Excédents antérieurs reportés	0,00 F
	TOTAL	**264 762,77 F**
	Excédent d'exploitation	**24 601,83 F**

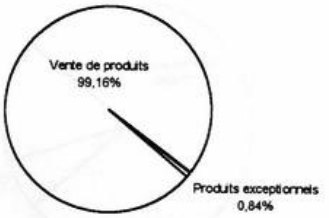

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Réalisé
001	Déficit antérieur reporté	0,00 F
16	Remboursement d'emprunt	49 779,82 F
21	Immobilisations corporelles	9 587,70 F
	TOTAL	**59 367,52 F**

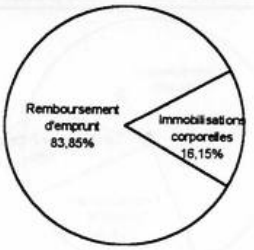

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Réalisé
10	Apport dotation et réserve	0,00 F
13	Subventions d'investissements	34 000,00 F
15	Provisions	0,00 F
005	Autofinancement complémentaire	0,00 F
	TOTAL	**34 000,00 F**
	Déficit d'investissement	**-25 367,52 F**

Résultat globalisé fin 1996 :	**24 601,83 F - 25 367,52 F =**	**-765,69 F**

BUDGET PRIMITIF 1997 EAU ET ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
60.61.69	Achats et services	130 000,00 F
65	Charges de gestion courante	60 000,00 F
66	Charges financières	26 500,00 F
68	Dotations Amortissement et Provisions	34 500,00 F
6	Autofinancement	131 500,00 F
	TOTAL	**382 500,00 F**

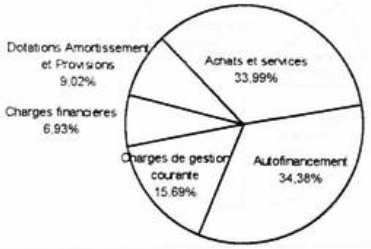

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
70	Vente de produits	297 900,00 F
77	Produits exceptionnels	60 000,00 F
002	Excédents antérieurs reportés	24 600,00 F
	TOTAL	**382 500,00 F**

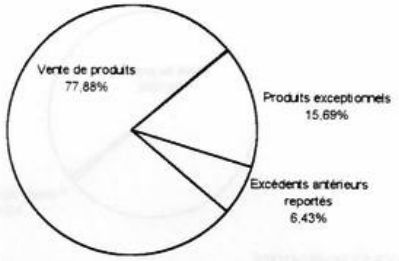

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
001	Déficit antérieur reporté	25 400,00 F
16	Remboursement d'emprunt	52 200,00 F
21	Immobilisation	134 400,00 F
	TOTAL	**212 000,00 F**

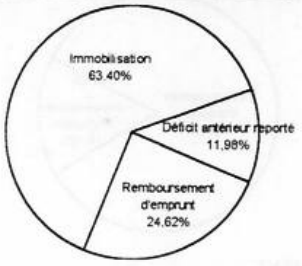

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
10	Apport dotation et réserve	24 600,00 F
13	Subventions	46 000,00 F
15	Provisions	34 500,00 F
005	Autofinancement complémentaire	106 900,00 F
	TOTAL	**212 000,00 F**

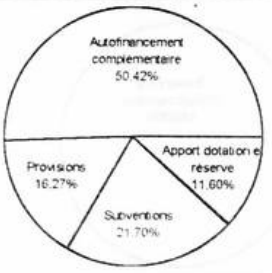

COMPTE ADMINISTRATIF 1996 COMMUNE DE LHUIS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Réalisé
60	Denrées et fournitures (cantine, carburants, fournitures de bureau...)	129 786,00 F
61	Frais de personnel	552 059,00 F
62	Impôts et taxes	47 240,00 F
63	Travaux et services (bâtiments, voirie...)	477 964,00 F
64	Participations et contingents (aide sociale, charges intercommunales.	229 744,00 F
65	Allocation-subventions	57 336,00 F
66	Frais de gestion générale	229 564,00 F
67	Frais financiers (intérêts d'emprunt)	805 042,00 F
82	Charges antérieures	3 963,00 F
83	Prélèvement affecté à la section d'investissement	1 163 000,00 F
	TOTAL	**3 695 698,00 F**

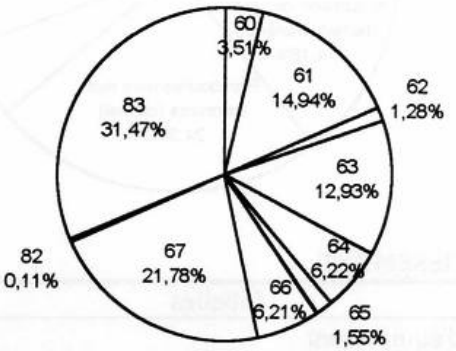

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Réalisé
70	Produits de l'exploitation (cantine, ordures ménagères...)	133 465,00 F
71	Produits domaniaux	1 439 441,00 F
72	Produits financiers	12 500,00 F
73	Recouvrements-Subventions	224 133,00 F
74	Dotations versées par l'état	777 878,00 F
75	Impôts indirects	1 500,00 F
77	Contributions directes	1 112 426,00 F
79	Produits exceptionnels	1 890,00 F
82	Produits antérieurs (excédent 1994)	0,00 F
	TOTAL	**3 703 233,00 F**

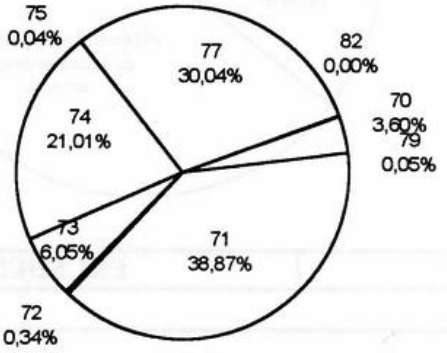

	EXCEDENT DE CLÔTURE	**7 535,00 F**

COMPTE ADMINISTRATIF 1996 COMMUNE DE LHUIS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Réalisé
16	Remboursement des emprunts (capital)	697 686,00 F
21	Acquisition de biens (terrain, matériel)	405 463,00 F
23	Travaux de bâtiments et génie civil	1 594 717,00 F
25	Recouvrement de créance	162 169,00 F
	TOTAL	**2 860 035,00 F**

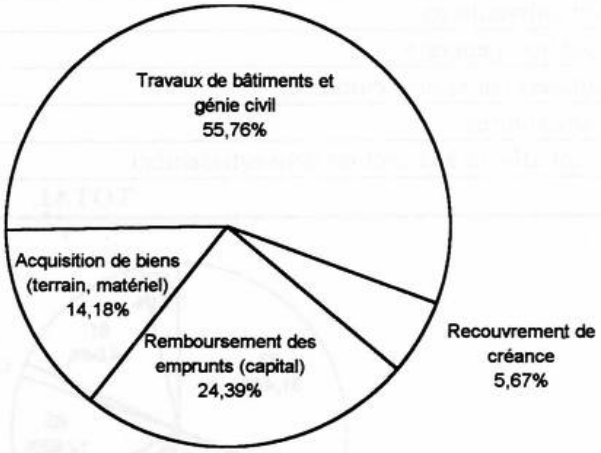

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Réalisé
10	Subventions d'équipement	132 400,00 F
11	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	1 163 000,00 F
14	FCTVA & DGE	374 381,00 F
16	Produit des emprunts	950 000,00 F
21	Vente de terrains	242 106,00 F
25	Recouvrement de créance	23 198,00 F
	TOTAL	**2 885 085,00 F**

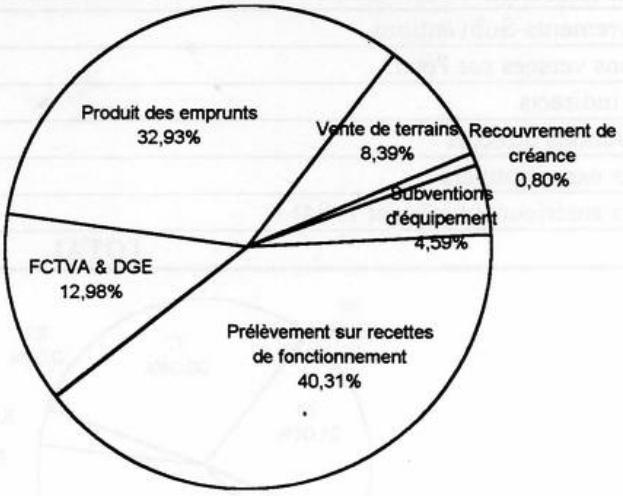

	EXCEDENT	**25 050,00 F**

BALANCE GENERALE BUDGET 96: 7 535,00 F + 25 050 F = 32 585,00 F

BUDGET PRIMITIF 1997 COMMUNE DE LHUIS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
011	Charges à caractère général	973 950,00 F
012	Charges de personnel	561 000,00 F
65	Autrescharges de gestion courante	460 050,00 F
66	Charges financières	800 000,00 F
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 F
68	Dotation aux amortissements et provisions	0,00 F
739	Restitution impôts et taxes	0,00 F
023	Virement section investissement	1 200 000,00 F
	TOTAL	**4 000 000,00 F**

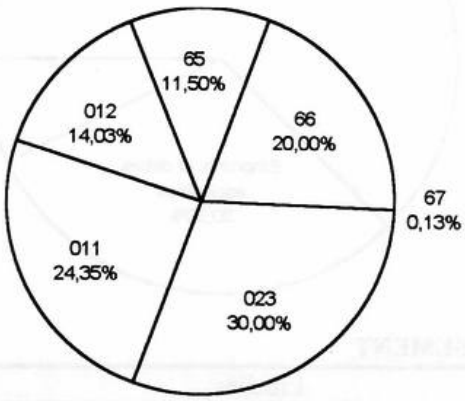

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	265 000,00 F
72	Travaux en régie	0,00 F
73	Impôts et taxes	936 000,00 F
74	Dotations, subventions de participations	888 000,00 F
75	autres produits de gestion courante	1 390 000,00 F
76	Produits financiers	0,00 F
77	Produits exceptionnels	0,00 F
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 F
79	Transferts de charges	0,00 F
013	Atténuation de charges	45 000,00 F
002	Excédent antérieur reporté	476 000,00 F
	TOTAL	**4 000 000,00 F**

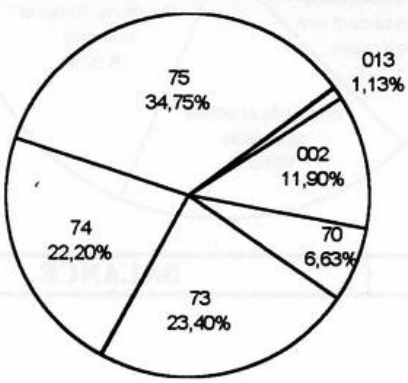

	BALANCE	**0,00 F**

BUDGET PRIMITIF 1997 COMMUNE DE LHUIS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
001	Déficit d'investissement reporté	175 100,00 F
16	Emprunts et dettes assimilées	724 000,00 F
21	Dépense d'équipement immobilisation corporelle	1 490 400,00 F
	TOTAL	**2 389 500,00 F**

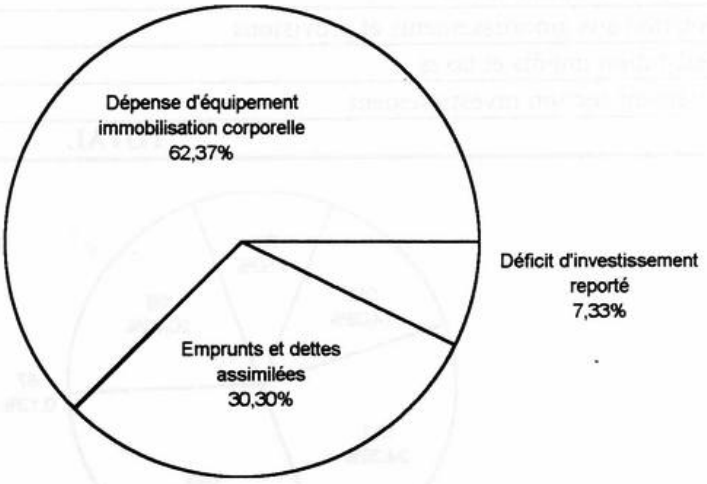

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Voté
10	Dotations, fonds et réserves	445 000,00 F
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000,00 F
138	Autres subventions d'investissement non transférables	274 500,00 F
27	Autres immobilisations financières	20 000,00 F
21	Virement de la section de fonctionnement	1 200 000,00 F
	TOTAL	**2 389 500,00 F**

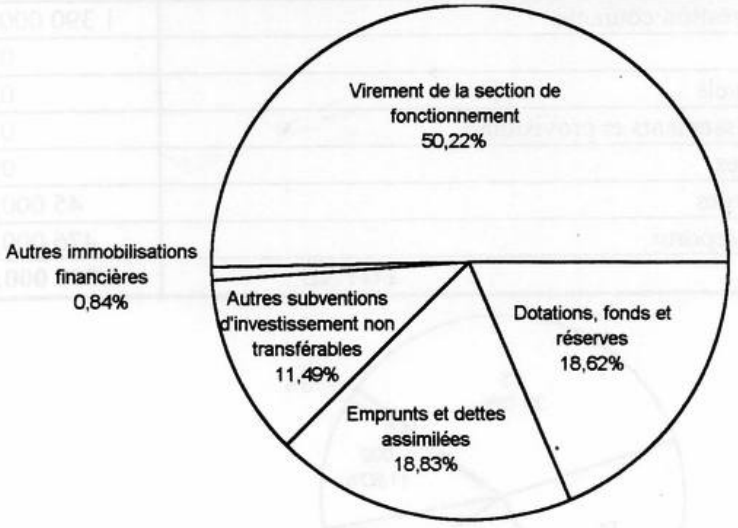

	BALANCE	**0,00 F**

LE CENTRE DE SECOURS

Au cours de l'année 1996, le Centre de Secours a effectué 141 sorties pour intervention, soit une baisse de 21 % par rapport à l'année 95 dont le nombre etait de 178.

➔ Départ feux : 22
Exactement le même nombre que l'année précédente, le plus important l'usine Margueron à Belley où nous avions été appelés en renfort.

➔ Secours à victimes : 81 au lieu de 84 dont 18 accidents de la circulation au lieu de 21

➔ Noyade : une

➔ Recherche de personne : 3

➔ GRIMP : 5

➔ Sorties sans intervention : 2

➔ Sorties diverses : 28 au lieu de 65 d'où la différence. Peu de nids de guêpes, pas d'inondation, pas de neige.

Dans l'avenir, certaines interventions risquent d'être facturées aux intéressés par la Direction des Services d'Incendie et de Secours, si la notion de danger n'est pas vérifiée. Notamment certains nids de guêpes, ouverture de portes, s'il n'y a pas danger à l'intérieur, enfant en bas âge, personne ne répondant pas aux appels, appareils de cuisson en marche etc... Dans tous les cas les intéressés seront prévenus avant l'intervention.
Il est utile de préciser que ce système n'a pas pour but de trouver de nouvelles recettes budgétaires mais de freiner les demandes exagérées.

Au cours de l'année, les pompiers ont participé à 12 manoeuvres, les spécialistes du GRIMP effectuant en plus leurs entrainements spécifiques soit 80 h par an (environ une journée par mois).

Xavier BYSZENSKI, Jerôme GARIN, Ludovic DESCOLLONGES, Franck BARBUT, Sébastien GARIN ont suivi différents stages de formation.

Le Sous-Lieutenant BONSACQUET a été nommé Lieutenant le 1er Juillet.

Le Sapeur Jean-Louis COINDARD a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service et Yves VUILLEROD la médaille de Vermeil pour 25 années de présence au Corps.

Un des évènements majeur de l'année restera l'installation dans le nouveau casernement le 8 Juillet.

Le 3 Août prochain toute la population est invitée à une journée portes ouvertes, journée sur laquelle nous reviendrons en temps utile.

Dans l'attente croyez à nos sentiments les plus dévoués.

Lieutenant E. BUISSON

Quelques notes...

Le 14 Juin dernier, L'ECOLE DE MUSIQUE DE LHUIS organisait, à la salle polyvalente, sa traditionnelle FETE EN MUSIQUE.

Un public nombreux assista à cette soirée.

En préambule, le Président de l'ECOLE de MUSIQUE tint à remercier le public fidèle qui, se rémémorant la qualité des spectacles des années passées, était revenu assister à un programme varié et très dense.

Avaient notamment répondu à l'invitation, Messieurs les Maires de LHUIS, GROSLEE, MARCHAMP, ainsi que des responsables d'associations locales.

Le Président indique que cette année était toute particulière, car elle marquait les 10 ans d'existence révolus de cette ECOLE DE MUSIQUE créée en 1986 à l'initiative de Mme Colette ROULET et d'un groupe de bénévoles, bénévoles dont certains forment encore aujourd'hui un noyau très actif apportant âme et travail à cette association.

Il rappela que cette ECOLE DE MUSIQUE avait initié et formé durant ces 10 années plus de 80 élèves, au solfège et à la pratique d'un ou de plusieurs instruments.

Pour terminer, il exprima l'espoir que L'ECOLE DE MUSIQUE, malgré la baisse d'effectif, puisse continuer à dispenser un enseignement de qualité et maintenir une activité artistique pouvant contribuer à l'épanouissement des jeunes.

Le spectacle débuta sur un rythme endiablé et une ambiance musicale colorée communiquées par les Accordéonistes Aixois.
Les rappels dont ils bénéficièrent donnèrent satisfaction à tout le monde ; aux musiciens heureux de jouer et au public enchanté de prolonger cet instant de bonheur.

Après ce début, totalement réussi, l'enchantement se poursuivit avec les évolutions des danseuses de Dominique BONSACQUET qui allièrent grâce, rythme et humour dans la présentation de leurs différents ballets.

Vint le tour de Daniel ROSSINI qui, ami fidèle de L'ECOLE DE MUSIQUE et crooner chevronné distilla de sa voix chaude des tubes anciens, récents et des chansons empreintes de soleil et de nostalgie.

L'harmonie de Cailloux sur Fontaines prit, avec ses 27 musiciens, la relève.
Leur répertoire mariait musique classique, opérette, adaptation de tubs des années 60 et musiques de film ; le tout mis en valeur par la sonorité éclatante et les sons gravés des cuivres ainsi que par le rythme des percussions.
Le public les applaudit longuement et chaleureusement.

En 2ème partie, la Sté Musicale de Cailloux sur Fontaines, Daniel ROSSINI et les Accordéonistes Aixois continuèrent leurs prestations de haute tenue.

Le public, et tout particulièrement les jeunes, firent une ovation au groupe local formé des 3 frères MOISY qui aux guitares électriques et à la batterie interprétèrent leurs propres compositions.
Un exemple peut-être pour nos jeunes...

La soirée se termina très tard, autour d'un gâteau d'anniversaire, une coupe de Montagnieu à la main.

Le Bureau de L'ECOLE DE MUSIQUE remercie chaleureusement le public qui lui a fait le grand plaisir de venir assister à cette soirée.
De même il remercie tous les participants et principalement les Danseurs de l'Ecole de Danse Dominique BONSACQUET, les frères MOISY et Daniel ROSSINI qui sollicités, à l'instar d'autres, ont gracieusement et sans réserve, apporté leur concours à la réussite de cette soirée.

S. ALBERT

Communiqué de l'ECOLE DE MUSIQUE

Les cours de solfège ainsi que l'initiation à la pratique d'un instrument reprendront à la mi-septembre 97 (saison 97/98).

Les instruments enseignés sont actuellement :
l'accordéon - l'orgue - la trompette - la guitare -

D'autres instruments pourraient être envisagés en cas de demande particulière.

Les cours, ouverts également aux élèves des communes environnantes, s'adressent particulièrement aux enfants des cours élémentaires et cours moyens (solfège et instrument).

Les parents intéressés par l'inscription de leur(s) enfant(s) peuvent trouver les renseignements complémentaires aupès de :

- Mme Chantal GUILLOUD Tél : 04.74.39.82.90
- Mme Michelle ALBERT Tél : 04.74.39.80.30

LA CHORALE

Notre année chorale se termine.
Comme les enfants qui reprennent le chemin de l'école en Septembre, nous recommencerons les répétitions aux environs de la rentrée scolaire.
Nous espérons toujours faire de nouveaux adeptes et ils seraient les bienvenus.

En compagnie de la chorale du plateau d'Hauteville "Les trente" et accompagnées par l'Echo du Nant sous la direction de Christian Vuillerod, notre concert du 13 Avril, donné dans l'église d'Hauteville, a été un franc succès.
Plaisir d'être 70 à partager la même passion, de se produire dans un cadre historique à l'acoustique parfaite et portés par la sûreté de notre chef.

Merci à Eva Vonk pour son aide pour la prononciation en allemand de "la passion selon St-Mathieu" de BACH dont nous avons interprété 2 chorals.

Espérons que prochainement nous pourrons redonner le même concert, mais cette fois à Lhuis.

Nous avons également participé le 31 Mai en l'église de Crémieu, à un concert de chorales qui a mêlé classiques et variétés.
Encore une bonne soirée passée à se faire plaisir.

Bonnes vacances à tous et à bientôt.

Groupement Historique

du

Canton de Lhuis

Voici une dizaine d'années que le Groupe historique du canton de Lhuis est présent par ses diverses manifestations.
On peut citer quatre expositions depuis 1990, 23 conférences dans les communes du canton, 18 ouvrages édités, des randonnées, excursions et visites culturelles.

Dix années se sont écoulées, le Président J. Peysson manifeste son désir de se retirer de ses fonctions en 1998.

Mme Josette Billoud et Mme Suzanne Chavagnon demandent leur remplacement aux fonctions de secrétaire et secrétaire adjointe.

A son assemblée générale le 8 Mars 1997 à St-Benoit, deux candidates sont élues aux fonctions de co-présidente : Mme Solange Rigaud et de secrétaire : Mme Marie-Thérèse Monnet.

Le programme d'activités du 2ème semestre 1997 se traduira par deux conférences sur des personnages illustres de Lhuis et d'éventuelles recherches aux archives départementales sur les foires et les marchés d'antan, dans nos villages.

Le vendredi 29 Août à 20 h 30 à la salle polyvalente de Lhuis, nous donnerons une conférence avec images en diapos : la monographie du Colonel Louis Guigard, ancien maire de Lhuis de 1828 à 1853.
Ce bugiste impérial sera évoqué par J.P. Tort-Bourgeois de la famille Magnan de Milieu.

Le samedi 18 Octobre à 14 h 30 à Rix à l'auberge de St-Alban, chez Maurin, ce sera toute l'histoire aventureuse de Joseph Sève alias Soliman Pacha qui sera conté par Gaby Rigaud. Mais, auparavant une "poule au pot" sera servie à 12 h à l'auberge, les inscriptions seront prises avant le 13 Octobre moyennant un acompte de 50 F. par le trésorier C. Catcel la Manissière 01680 Lhuis.

Cette réunion clôturera la saison 1997 de l'association.

Le BUREAU DU G.H.C.L.

« De Pierres et d'Eau »

Chantale BOREL

Peintures et Photos

Du 21 Juin au 26 Juillet 1997 de 14 h. 30 à 18 h. 30

Tous les jours sauf le mercredi

DONJON CARRÉ DE LHUIS - 01680 LHUIS - Tél. 04 74 39 80 85

ASSOCIATION "AUTOMNE"

Nous voici parvenus au milieu de l'année 1997 et l'occasion nous est donnée de nous exprimer dans le bulletin municipal de Lhuis afin de faire connaître les objectifs et les activités d'AUTOMNE.

Notre association, créée il y a 3 ans a pour but de distraire les pensionnaires résidants à la maison de retraite, avec les moyens financiers que nous obtenons grâce à nos manifestations poupulaires : "Le loto et la journée porte ouverte".

Au cours de ce premier semestre nous avons invité des musiciens, chanteurs, accordéonistes, chorales, groupes de danseurs venus animer des après-midi où les souvenirs reviennent et remplissent de joie le coeur des personnes âgées.

Nous avons pu également organiser plusieurs sorties dans les restaurants ou auberges de la région, moments privilégiés où l'on rompt avec la routine du cadre de vie habituel.

Il faut aussi s'occuper au quotidien grâce aux travaux manuels, couture, découpage, jeux, goûter, verre de l'amitié que l'on prend lors d'une promenade, ou d'un tour de marché.
Moments d'échange et de partage permettant à la personne âgée de trouver sa place dans le groupe social.

Nous rappelons à la population que nos portes sont grandes ouvertes aux personnes qui souhaitent se joindre à nous pour faire passer un bon moment aux résidants : simple visite pour parler, raconter, apporter un peu de la vie du village, partager un "talent" particulier : chanson, bricolage, couture...
Pour que le sentiment d'exister anime les coeurs et pour prouver qu'en maison de retraite on peut encore se faire des souvenirs, passer de bons moments, en somme être heureux.

La Présidente,

A. BRIANCON

ENFANCE ET LOISIRS

OUVERTURE

DU CENTRE DE LOISIRS

GROUPE SCOLAIRE

de

SERRIERES de BRIORD

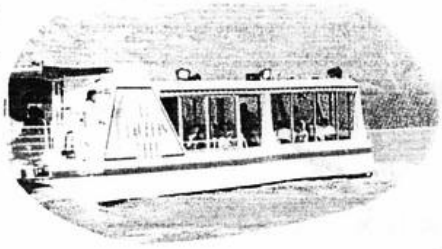

Du 7 au 25 Juillet inclus

et du 4 au 22 Août inclus

SYNDICAT D'INITIATIVE DU CANTON DE LHUIS
et du massif de Portes

le BUGEY

Le Village 01680 LHUIS
TEL : 04-74-39-80-92

LA VIE DU SYNDICAT D'INITIATIVE....

Merci aux bénévoles qui ont assuré le succés de la Foire des Rameaux. Le chiffre d'affaire du Syndicat d'Initiative a progressé de 18% ce qui lui donne les moyens de mieux remplir sa mission.

Un autre merci à Mrs Cathelin, Mériaux, Goyet, Rodet et toute leur équipe qui ont réalisé le nouvel itinéraire du "Tour de Lhuis", déjà très apprécié.

La randonnée du 25 mai s'est passée dans une excellente convivialité bugiste. Un souhait : que les Lhuisards soient nombreux le 29 juin à la randonnée au départ de Serrières et le 31 août au départ de Saint-Benoît.

Bien d'autre projets mûrissent actuellement au S.I. Nous sommes heureux d'avoir pu lancer deux annonces publicitaires sur le Pays de Lhuis dans le journal "Lyon Capitale", annonces financées par moitié par le S.I. et les restaurateurs. Il faut trouver les moyens de faire mieux connaître le Pays de Lhuis, dans le cadre du Bugey.

Le Syndicat d'Initiative sera ouvert les mois de Juillet et Aôut du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Le bureau du Syndicat d'Initiative vous souhaite d'excellentes vacances.

TENNIS CLUB DE HUIS

Dans quelques jours l'été va pointer son nez, aussi aimerais-je faire avec vous le point de nos activités depuis le début de la saison.

Au titre des différents championnats individuels et par équipes nos adhérents ont bien défendu nos couleurs, notamment notre équipe féminine qui n'a concédé qu'une seule défaite. Quant à notre équipe masculine elle n'a pu honorer son engagement par manque de participants.

Devant le manque d'engouement de participants féminins et masculins, la journée détente prévue le dimanche 29 Juin est annulée.

Notre fidèle monitrice, Valérie, animera des stages ouverts à tous, adhérent ou non, du mardi 15 au samedi 19 juillet inclus. Des bulletins d'inscription sont disponibles au secrétariat de Mairie aux heures de bureau.

Notre tournoi intérieur se déroulera les 23, 24, 30 et 31 Août.

Nous essayons, par l'organisation de ces diverses manifestations, de maintenir un lien entre nous. Mais pour ce faire il faut que chacun se sente concerné. Or de plus en plus de joueurs pratiquent le tennis sur les courts du club sans pour autant avoir acquitté le coût de la cotisation.

Notre comité a toujours voulu laisser une grande liberté pour l'utilisation des courts, aussi il serait dommage qu'il change d'attitude pour ces quelques oublis.

Je crois qu'il est grand temps que chacun fasse preuve de civisme afin de pouvoir profiter normalement des installations de notre association.

Je compte sur votre compréhension, je vous souhaite d'excellentes vacances et j'espère vous voir nombreux sur nos courts.

A très bientôt.

Le président.
Gérard BUISSON

SOU DES ECOLES
DE LHUIS

Les enfants de l'école de Lhuis et leurs enseigants préparent la fête scolaire de fin d'année qui est programmée pour le **28 juin 1997**. A cette occasion, le Sou des Ecoles organise une tombola à gratter avec des lots de valeur.

Pendant l'année scolaire, les activités prévues ne se sont pas toutes déroulées, les causes en sont diverses : le mauvais temps pour le cross, le manque d'enneigement pour le ski (une seule sortie), pas de sorties poney pour les CP et CE1, cette classe ayant en supplément cette année la moitié du groupe CE2, cela ne permettait pas de participer à ce sport.

D'autres sorties USEP ont eu lieu pour les trois classes sauf les 2 et 3 ans, une journée randonnée à Lompnaz en avril, une journée athlétisme en juin à Serrières.
Les classes de maternelle, CP et CE1 iront en voyage scolaire à Villars-les-Dombes au parc Ornithologique.

Pour les plus grands, une découverte de la forêt domaniale à Bénonces. Cette sortie est offerte par le Crédit Agricole et sera encadrée par les agents O.N.F. Pour la même classe le voyage scolaire s'effectuera à Nantua (visite du musée de la Résistance et de la Déportation) plus visite des grottes et de la cuivrerie à Cerdon. Une sortie découverte d'une tourbière à Cerin est également prévue.

Une nouvelle activité a été offerte aux enfants pendant le mois de mai : l'initiation à l'escalade avec un mur posé dans la cour de la maternelle. Ce fût une excellente expérience.

Cette année aussi, les élèves de l'école de Lhuis sont allés en finale pour le tournoi du 1er Mai. Ils ont rapporté une coupe : Bravo à tous.

Le bureau du Sou des Ecoles souhaite de bonnes vacances aux enseigants, aux enfants et à leurs parents.

La Responsable

Bonnard

BIBLIOTHEQUE DE LHUIS

Depuis Mai 1997, deux nouvelles responsables, Mesdames Michèle CRETET et Solange RIGAUD sont en charge de la bibliothèque de Lhuis.

Déjà de nouveaux livres, suite à des dons personnels, sont venus enrichir les rayons.

Afin que la bibliothèque vive bien, les responsables souhaiteraient rencontrer les adhérents adultes et enfants pour faire connaissance, ainsi que tous ceux qui aiment lire. Cette rencontre permettrait de connaître les goûts et les souhaits des lecteurs de notre commune. Les enfants seront les bienvenus pour donner aussi leur avis.

La bibliothèque peut devenir un lieu de rencontre agréable.

Cette réunion aura lieu le mercredi 27 Août 1997 à 18 h, salle de réunion de la Mairie.

A compter du 1er Juillet 1997, la bibliothèque sera ouverte le mercredi de 15 h à 18 h.

M. CRETET - S. RIGAUD.

Pour compléter le fleurissement existant, la commune serait intéressée par des bulbes d'iris ou par des plantes vivaces.

Lors du nettoyage de vos plantations, si vous disposiez d'un surplus que vous pensiez jeter, ayez l'amabilité de prévenir la mairie, un employé communal viendra les chercher à domicile.

Merci d'avance aux personnes qui contribueront ainsi au fleurissement du village.

AMICALE "DETENTE ET LOISIRS"
CLUB du 3ème AGE

Grâce à une heureuse initiative de la Direction de la M.A.P.A., des échanges de rencontres amicales ont été organisées entre notre club et l'association "AUTOMNE" de la maison PLEIN SOLEIL. Ainsi quelques pensionnaires viennent participer aux rencontres du mercredi de DETENTE ET LOISIRS et, en retour, les membres du club sont invités à profiter des animations organisées à PLEIN SOLEIL : concert, thé dansant, spectacle. Nous pensons que c'est une bonne formule pour intensifier les relations et éviter la ségrégation.

D'autre part, avec la période d'été qui amène des vacanciers dans le BUGEY, nous informons que nous avons toujours beaucoup de plaisir à accueillir (le mercredi après-midi) ces amis de passage qui élargissent notre cercle habituel apportant un petit air de vacances venu de Lyon, de Marseille ... de Paris. Aussi nous prolongerons nos réunions jusqu'à la fin du mois de juillet, pour faire relâche en août.

Profitant de l'Echo de Lhuis qui nous ouvre ses pages, nous présentons à nos amies, victimes d'ennuis de santé, nos voeux de complet rétablissement :

pour Denise FAURE, immobilisée depuis plusieurs semaines par une méchante entorse de la cheville, nous espérons qu"elle sera bientôt sur pieds pour nous organiser de nouvelles sorties;

à Antoinette GIROUD, pénalisée par l'immobilisation d'un poignet à la suite d'une opération chirurgicale, nous souhaitons le retour de sa dextérité manuelle;

quant à Marguerite BODOY et aux résultats satisfaisant de son intervention cardiologique, nous pensons qu'elle sera plus que jamais notre Guiguite au "bon coeur".

La discrétion qui a, selon son désir, entouré le décès de Monsieur Pierre CHOLLIER ne nous empêche pas d'avoir une pensée pour lui qui fût un membre apprécié de notre amicale depuis 1994. C'était un homme sympathique, aimable, participant volontiers aux réunions. Il fût encore des nôtres pour le goûter "des Rois", aussi son départ au mois de février nous a surpris et peiné. Nous garderons de son passage à l'amicale un bon, mais trop rapide, souvenir.

Un nouvel artisan maçon s'est installé à Lhuis :

M. Christian CHOUDEY
Siège social : "La Pavia" La Guillotière 01680 - LHUIS
Tél : 04.74.39.84.72

ATTENTION AUX FEUX...

L'incinération de végétaux sur pied est interdite à moins de 400 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et étangs. La destruction, l'incinération, l'écobuage des chaumes, pailles, déchets de récoltes laissés sur place sont interdits sur le territoire de la commune. Il est interdit à toutes personnes de porter ou d'allumer des feux à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et des forêts, plantations, reboisements.

Les feux ne pourront être allumés qu'entre le levé du jour et 17 heures. Vérification sera faite par toute personne ayant, sous son entière responsabilité, allumé le feu, que celui-ci sera éteint au coucher du soleil. Cette personne devra être présente ou se faire représenter durant l'opération d'incinération : elle devra disposer sur place de moyens en personnel et matériel nécessaires à enrayer tout incendie échappant à son contrôle.

Rappel du règlement sanitaire, départemental :

(article 84 et 99-9). Le brûlage à l'air libre des déchets de ménage et déchets de toutes catégories (hospitaliers, établissements...) est interdit.

... ET AU BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30 ; les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures ; les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

Au bord des fleuves et des rivières,

Prudence!

L'eau peut monter rapidement, à tout instant, même par beau temps.
Risque d'être emporté par le courant. Danger de noyade.

LA JOURNEE DES CLASSES

EN 6 ET 7

AURA LIEU LE

DIMANCHE 6 JUILLET

A PARTIR DE 11 H

A l'issu du défilé, un apéritif vous sera

offert gracieusement.

Les classards

36.000 communes, n'est-ce pas trop ?

En lisant les Echos de Lhuis de Noêl, la page dénommée "36.000 Communes, est-ce vraiment assez", j'ai trouvé l'argumentation de Mrs Peyrefitte et Herbin un peu en dehors du temps...
Car, il faut le savoir Mr Peyrefitte est Maire de Provins, ville de 13/15.000 habitants de Seine et Marne, à 80 Kms de Paris, et il est aussi ancien Ministre de l'Information sous de Gaulle.

Et proner de découper les grandes villes en communes même si c'est tentant, me semble un peu rétrograde.. au contraire on devrait fusionner par exemple Villeurbanne et Lyon, vu l'enchevêtrement des voieries, des services, du réseau OTL etc...

Que l'on me dise aussi si les 9 arrondissements de Lyon pourraient devenir les communes des Terreaux, Bellecour, Perrache, Croix-Rousse, St-Claire, les Brotteaux, la Villette, Montchat, la Guillotière, Gerland, Montplaisir, les Etats-Unis, St-Just, St-Georges, St-Jean, St-Paul, Vaise et St-Rambert (qui justement à fusionné).
Est-ce sérieux de le proposer ? Et je ne suis pas Lyonnais !

Mais ce ne me semble pas le plus important ! car je songe plutôt aux "grosses communes de l'Ain et d'ailleurs telles Armix (14 h), Pouillat (38 h) Prémilleu (40 h).
Partant de cet état de fait, je demanderai simplement aux signataires de l'article rappelé ci-dessus, de bien vouloir m'expliquer comment ils feraient s'ils habitaient dans l'une de ces trois commune pour élire 9 conseillers municipaux...? On prend tous les adultes...!
Que l'on me dise aussi, quel est le budget communal ?
Et je ne parle pas des 25 autres communes de l'Ain qui ont entre 50 et 100 h. Par ailleurs je note aussi 51 communes ayant entre 100 et 200 h, et qui vivent comment ? Combien de commerces y subsistent, si la commune n'est pas un "tantinet" "touristique."...?

En résumé, et contrairement au thème de l'article pour, je préconiserai plutôt la fusion d'office des petites communes, pour n'en faire que 6/7.000 en France... D'autres pays européens l'ont fait, avec succès... pourquoi pas nous .
Exemple le canton de Lhuis : ... mais ça va peut-être hurler !
- 1 commune : Lhuis, Groslée, St-Benoit (1.572 h)
- 1 commune : Serrières de Briord, Briord, Montagnieu (1830 h)
- 1 commune : pour les 6 de la "Montagne" (815 h)

pour une population totale de 4.217 h (recensement de 1990)
Puis-je rappeler qu'il y a 100 ans, le canton avait 6.200 h, et que Lhuis, en 1851, comportait 1.351 âmes...

En élargissant ma réflexion, je constate qu'il existe en France, pratiquement 6 échelons administratifs :
- la commune et ses hameaux
- le canton, l'arrondissement
- le département, la région et la Nation

Ne trouvez-vous pas qu'il y en a trop, et que la paperasse engendrée (et aussi le surplus de fonctionnaires...) déborde largement le quotidien de chacun.
En résumé, je demanderai de supprimer les Départements, et les cantons en corollaire (donc 2 échelles de moins...)
L'arrondissement, relativement proche, continuerai à établir les cartes d'identité, les cartes grises etc...et les communes dépendraient directement de la Région...Car maintenant on peut aller à la Région dans la journée, et qui s'occuperait seulement des grands problèmes.

Pour l'Ain, ne faut-il pas remplacer l'arrondissement de Gex par celui de Meximieux...soulageant ainsi Bourg.

Car, braves gens, sachez que l'on arrive à l'an 2000...!
Et qu'il y a l'EUROPE qui secoue le "Cocotier". Alors, réfléchissez, et démontrez-moi que j'ai tort ! ou suis-je en avance sur le temps ?

Gabriel RIGAUD
Les Certelles

GARDES MEDECINS 1997

JUILLET

5 - 6	ROBERT
12 - 13 - 14	SERRE
19 - 20	PERROUD
26 - 27	SERRE

AOUT

2 - 3	PERROUD
9 - 10	ROBERT
15 - 16 - 17	ROBERT
23 - 24	SERRE
30 - 31	PERROUD

SEPTEMBRE

6 - 7	ROBERT
13 -14	SERRE
20 - 21	PERROUD
27 - 28	ROBERT

OCTOBRE

4 - 5	SERRE
11 - 12	PERROUD
18 - 19	ROBERT
25 - 26	SERRE

NOVEMBRE

1 - 2	ROBERT
8 - 9 - 11	PERROUD
15 - 16	SERRE
22 - 23	ROBERT
29 - 30	PERROUD

DECEMBRE

6 - 7	SERRE
13 - 14	ROBERT
20 - 21	PERROUD
25 - 27 - 28	SERRE
1 - 01 - 98	PERROUD

Dr PERROUD 04.74.39.82.54 **Dr SERRE 04.74.39.71.33**

Dr ROBERT 04.79.87.24.77

CARS BERTHELET - 38460 CREMIEU
Tél : 04.74.90.93.33
LIGNE LHUIS - LYON - LHUIS
N° 190 - QUAI G

les services ne circulent pas le 13.07.97 et les 1er et 11.11.97 le 25.12.97 et le 01.01.98

LIGNE LHUIS - LYON	N° 1 Lu au Sa (inclus)	N° 4 Samedi	N° 5 Dim
LHUIS Restaurant de la Tour	6 h 50	13 h 00	18 h 00
SERRIERES Restaurant Chaudet	7 h 10	13 h 20	18 h 20
LAGNIEU Place	7 h 30	13 h 40	18 h 40
LAGNIEU HLM Collège	7 h 35	13 h 45	18 h 45
MEXIMIEUX Arrêt bus	7 h 55	14 h 05	19 h 05
ST MAURICE DE BEYNOST Arrêt bus	8 h 24	14 h 34	19 h 34
MIRIBEL Place	8 h 26	14 h 36	19 h 36
LYON Brotteaux	8 h 50	15 h 00	20 h 00
LYON Part Dieu Gare Routière	9 h 00	15 h 10	20 h 10

LIGNE LYON - LHUIS	N° 6 Lu Ma Jeudi	N° 2 Me* Ve* Samedi	N° 3 Samedi
LYON Part Dieu Gare Routière	15 h 20	16 h 50	8 h 50
LYON Brotteaux	15 h 30	17 h 00	8 h 55
MIRIBEL Place	15 h 53*	17 h 23*	9 h 17
ST-MAURICE DE BEYNOST Tabac	15 h 55*	17 h 25*	9 h 19
MEXIMIEUX Gare	16 h 15	17 h 45	9 h 45
LAGNIEU Place	16 h 30	18 h 00	10 h 08
LAGNIEU Collège	16 h 40	18 h 05	10 h 10
SERRIERES Pharmacie	17 H 05	18 h 35	10 h 35
LHUIS Restaurant de la Tour	17 h 30	19 h 00	11 h 00

* passage facultatif

GUIDE PRATIQUE

Renseignements :

• TRANSPORTS DE L'AIN

74 38 31 37

Rue du Général Sarrail

AMBERIEU-EN-BUGEY

Titres de Transport :

• Vous voyagez occasionnellement... billet à l'unité délivré par le conducteur avec une réduction de 10% sur le billet Aller-Retour

• Vous voyagez régulièrement... pensez à nos formules d'abonnement trimestriel (- 20%), scolaire non subventionné (- 20% à - 40%) : s'adresser au centre d'exploitation des Transports de l'Ain

• Vous voyagez avec vos enfants... gratuité pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés.

VOS COLIS... par

AMBÉRIEU-EN-BUGEY

St Denis en Bugey

Ambutrix

Vaux

Lagnieu

Saint Sorlin

Sault Brenaz

Serrières de Briord

LHUIS

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

LIGNE 42

AMBÉRIEU-EN-BUGEY LAGNIEU LHUIS

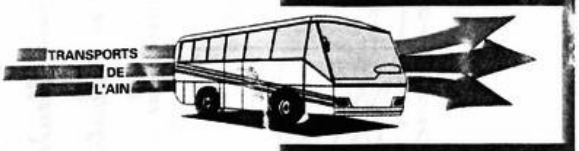

HORAIRE VALABLE A COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 1996

AMBÉRIEU-EN-BUGEY ➡ LAGNIEU ➡ LHUIS

	Toute l'année			Période scolaire
	Lu Ma Me Je Ve ...	Lu Ma Me Je Ve Sa ..	.. ... Sa ..	.. Me .. ...
AMBÉRIEU-EN-BUGEY SNCF	8.19	19.00	13.10	13.10
SAINT DENIS-EN-BUGEY	8.24	19.05	13.15	13.15
AMBUTRIX Place	8.26	19.07	13.17	13.17
VAUX Village	8.30	19.10	13.20	13.20
LAGNIEU	8.33	19.15	13.25	13.25
SAINT-SORLIN	8.40	19.21	13.31	13.31
SAULT-BRENAZ	8.47	19.28	13.38	13.38
VILLEBOIS	8.54	19.35	13.45	13.45
SERRIÈRES-DE-BRIORD	9.03	19.42	13.50	13.50
LES GRANGES	9.06	19.45	13.55	13.55
BRIORD	9.06	19.47	13.57	13.57
VERIZIEU	9.11	19.50	14.00	14.00
LHUIS	9.19	20.00	14.10	14.10

LHUIS ➡ LAGNIEU ➡ AMBÉRIEU-EN-BUGEY

	Toute l'année			Période scolaire
	Lu Ma Me Je Ve ...	Lu Ma Me Je Ve Sa ..	.. ... Sa ..	.. Me .. ...
LHUIS	5.50	17.20	10.40	10.39
VERIZIEU	6.00	17.30	10.50	10.50
BRIORD	6.03	17.32	10.52	10.52
LES GRANGES	6.06	17.35	10.55	10.55
SERRIÈRES-DE-BRIORD	6.08	17.38	10.58	10.58
VILLEBOIS	6.14	17.44	11.04	11.04
SAULT-BRENAZ	6.19	17.50	11.10	11.10
SAINT-SORLIN	6.25	17.55	11.15	11.15
LAGNIEU	6.31	18.02	11.22	11.22
VAUX Village	6.37	18.07	11.27	11.27
AMBUTRIX Place	6.42	18.09	11.29	11.30
SAINT DENIS-EN-BUGEY	6.46	18.12	11.32	11.33
AMBERIEU-EN-BUGEY SNCF	6.50	18.20	11.40	11.39
Correspondance SNCF pour LYON Départ	7.04	18.40	11.45	11.49

4ème Session ordinaire de 1857.

Nomination des pâtres pour 1858.

L'an mil huit cent cinquante-sept et le quatre novembre, le Conseil Mal de Lhuis, réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire, pour la quatrième session ordinaire ;

M. le Président expose qu'il y a lieu de s'occuper dans cette dernière session ordre de l'année, de la nomination de deux pâtres destinés à la surveillance du parcours des bêtes à cornes dans les bois soumis au régime forestier, pendant l'année 1858.

Après délibération, le Conseil Mal désigne à cet effet :

1°. Le Sr Beaudet Claude, cultivateur à Lhuis, — pour le bourg de Lhuis et le hameau de Milieu ;

2°. le Sr Janin Claude-Foret, cultivateur à Rix — pour les hameaux de Rix et du Carre ;

lesquels, appelés et ici présents, acceptent lesdites fonctions de pâtres-surveillants, sans aucune rétribution.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Morel — Bourcelin — Perret — Guillemoutte

Rivoy

Rementhier, maire — Janin — Ravet — Claude Truffet

février 1897

Traitement au professeur de musique

Mr le Maire expose qu'un Cours de solfège serait nécessaire, au dire du Chef de la Fanfare de Lhuis, pour maintenir cette fanfare, et qu'un traitement annuel de 200 fr suffirait pour payer un professeur de musique.

Le Conseil Mal, après en avoir délibéré, vote la somme de 200 francs au professeur de musique, Mr Fournet fils qui, en sa qualité d'horloger, sera chargé de remonter l'horloge Communale et recevra en plus 50 francs annuellement, dont 25 fr. sont prévus au Budget 1897.

Fait à Lhuis, les jour mois et an que dessus et ont signé tous les Membres présents

Janin — Jacques Montaud — Jean Gondrat — Bouvier — Bourcelier — Truffet — Demeyer

Le Maire

Bavier

Mr le Maire expose qu'un cours de solfège serait nécessaire, au dire du Chef de la fanfare de Lhuis, pour maintenir cette fanfare, et qu'un traitement annuel de 200 F. suffirait pour payer un professeur de musique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote la somme de 200 F. au professeur de musique, Monsieur FOURNET fils qui, en sa qualité d'horloger, sera chargé de remonter et d'entretenir l'horloge Communale et recevra en plus 50 F. annuellement, dont 25 F. sont prévus au Budget 1897.

Fait à Lhuis, les jour mois et an qui dessus et ont signé tous.

LE COMITE DES FETES

VOUS PROPOSE SON PROGRAMME POUR LA VOGUE ANNUELLE

14 AOUT 1997

BAL GRATUIT avec TRI DANSE à 22 h

15 AOUT 1997

COURSE CYCLISTE
Le Tour du BUGEY en 2 étapes :

- Course en ligne le matin.....Départ 10 h
- Course contre la montre l'après-midi .....Départ 14 h de St Benoit

---

REPAS CHAMPETRE (midi & soir)

GRAND FEU D'ARTIFICE à 22 h 15

BAL GRATUIT avec TRI DANSE à 22 h 30

16 AOUT 1997

BAL GRATUIT animé par la Sono "The Starlight" à 22 h